

## **Les Recommandations pour maximiser l'utilisation des données dans l'innovation et le développement**

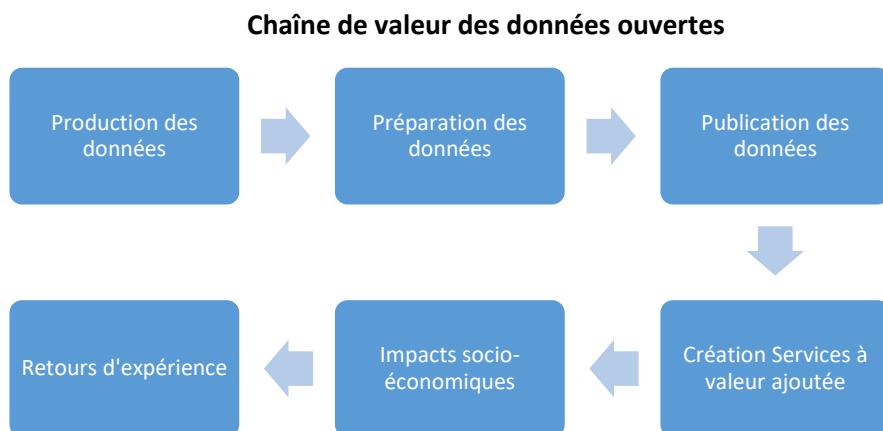
Ce rapport présente la synthèse des échanges et des recommandations formulées lors des trois ateliers d'échange sur les données ouvertes qui se sont tenus comme suit :

- Atelier 1 : Économie numérique :
- Atelier 2 : Inclusion sociale et réduction des inégalités :
- Atelier 3 : Data Journalism

Ces ateliers ont réuni des participants représentant à la fois des producteurs de données au sein d'institutions publiques et divers ré utilisateurs de ces données ouvertes (développeurs, entrepreneurs, chercheurs, journalistes, représentants de la société civile.) L'objectif était de favoriser le dialogue entre ces deux catégories d'acteurs afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration pour stimuler l'écosystème naissant des données ouvertes en Tunisie.

Ce rapport présente une synthèse de ces recommandations qui contribueront à la mise en place d'une véritable démarche d'open data et renforceront son impact socio-économique dans les années à venir.

Les discussions ont couvert toute la chaîne de valeur des données ouvertes, de leur collecte à leur diffusion, en passant par la normalisation, la qualité et la confidentialité des données. Ces discussions ont permis de mettre en lumière des enjeux cruciaux et de dégager des solutions potentielles pour renforcer la collaboration entre producteurs et utilisateurs, favorisant ainsi une utilisation plus efficace et responsable des données ouvertes.



## Les recommandations suggérées

L'amélioration de la réutilisation des données ouvertes est un objectif important pour de nombreuses organisations, tant publiques que privées. Cela peut se faire de plusieurs manières, notamment en améliorant la qualité des données, en facilitant l'accès et l'utilisation des données, et en promouvant la sensibilisation à l'open data.

### ▪ Adopter un cadre réglementaire complet et homogène

- Publier une circulaire explicative qui détaille la mise en place du décret gouvernemental n° 2021-3 du 6 janvier 2021, relatif aux données publiques ouvertes.
- Compléter le cadre juridique relatif à l'open data notamment le texte réglementaire relatif à la classification des données et la loi relative à la réutilisation des données.
- Actualiser la loi sur la protection des données personnelles, la loi relative à l'archive nationale, la loi relative à la protection de la propriété intellectuelle, et la loi relative à l'accès à l'information.
- Harmoniser les textes juridiques relatifs à la transparence et éviter toute contradiction ou conflit entre ces textes.
- Actualiser les organigrammes des entités publiques pour intégrer la fonction de chargé d'open data.
- Adopter des manuels de procédures qui couvrent le processus de l'ouverture des données publiques.

### ▪ Piloter et gouverner les données ouvertes

- Développer un plan de gouvernance des données dans chaque entité publique pour définir les principes et les processus de gestion des données ouvertes.
- Intégrer l'ouverture des données en tant qu'axe stratégiques de réformes dans plusieurs secteurs prioritaires (santé, ressources naturelles, finances éducation...)
- Sensibiliser directement les premiers responsables de chaque entité publique sur l'importance de l'ouverture des données publiques et garantir leur engagement.
- Fournir une documentation exhaustive accompagnant les ensembles de données. Cela devrait inclure des descriptions détaillées des champs, des méthodes de collecte, des mises à jour prévues, etc.

- Favoriser une dynamique de compétition entre les entités publiques autour de l'open data (les best practices, les meilleures entités qui publient des données ouvertes, publier des rapports de classement...)
- Appliquer un système de sanction pour les entités non actives dans le processus d'ouverture des données.

- **Appuyer la collecte des données et améliorer leur qualité**

La qualité des données est un facteur important de leur réutilisation. Les données doivent être précises, complètes et mises à jour régulièrement. Elles doivent également être disponibles dans un format accessible et facile à comprendre.

- Etablir un inventaire des données publiques prioritaires, dans certain nombre de secteurs (économie, santé, éducation.)
- Encourager les processus d'inventaire des données publiques dans les secteurs de l'éducation, santé....et stimuler l'utilisation de la plateforme PDIMS d'inventaire des données.
- Veiller à ce que les données soient précises, à jour et complètes. Les erreurs et les lacunes dans les données peuvent décourager leur réutilisation, alors que des données de qualité favorisent la confiance et la réutilisation.
- Mettre en place des processus de vérification et de contrôle de qualité pour assurer leur précision et leur exhaustivité.
- Normaliser les données, ainsi des données structurées, normalisées et formatées de manière standardisée facilite la recherche, la comparaison et l'intégration avec d'autres ensembles de données.
- Délimiter le pouvoir discrétionnaire des responsables administratifs quant à la classification et la publication des données publiques et adopter un contrôle plus efficace et objectif des opérations de classification.
- Standardiser les formats de données à travers l'adoption des normes de données ouvertes communes et interopérables pour faciliter l'échange et la compréhension des informations entre les différentes parties prenantes.
- Utiliser des formats de données ouverts et standardisés tels que CSV, JSON, RDF, etc. Cela facilite l'interopérabilité et la compréhension des données.
- Documenter correctement les jeux de données (dictionnaire de données, métadonnées).
- Respecter les normes de sécurité et de confidentialité pour garantir la protection des données sensibles tout en facilitant la réutilisation.

- Conception des systèmes pour gérer l'évolution des données au fil du temps et s'assurer que les mises à jour sont bien gérées sans perturber les utilisateurs existants.
- **Renforcer les moyens humains**
  - Designer les chargés des données publiques dans chaque entité publique.
  - Créer des incitations (primes spécifiques, promotion pour les chargés d'open data...)
  - Recourir à l'appui du secteur privé (outsourcing) pour mener des tâches comme l'inventaire des données ouvertes.
  - Appuyer l'unité E gov par des ressources humaines pour mieux gérer la plateforme nationale de l'open data et appuyer les autres entités pour la mise en place de leurs politiques open data
  - Accompagner les différentes entités dans leur démarche d'ouvertures des données
  - La formation continue des cadres chargés de l'open data.
- **Soutenir les moyens logistiques, techniques et financiers**
  - Mutualiser les moyens et les ressources technique à travers l'utilisation de la plateforme nationale et ne pas recourir systématiquement à la création de plateformes sectorielles.
  - Chercher l'appui des bailleurs de fonds (banque mondiale, PAGOF...) pour appuyer la mise en place des politiques d'ouverture des données.
  - Défendre l'adoption d'un budget dédié à la mise en place d'une politique d'open data.
  - Encourager les formations techniques pour utiliser les APIs.
  - Institutionnaliser le processus d'ouverture des données.
  - Mettre à niveau des systèmes d'information de collecte et de gestion des données.
  - Améliorer la plateforme nationale où les chercheurs, les professionnels de la santé et d'autres acteurs peuvent accéder aux données de manière transparente.
- **Sensibiliser à l'open data**

La sensibilisation à l'open data est également importante pour favoriser sa réutilisation. Les entités publiques doivent communiquer sur les avantages de l'open data et sur les possibilités de réutilisation des données.

  - Organiser des sessions de sensibilisation et de formation pour éduquer les producteurs des données ouvertes sur leurs avantages (économique, social, politique....) et les possibilités offertes par leurs ré utilisation.

- Sensibiliser les professionnels de la santé, de l'éducation et tout autre secteur prioritaire aux avantages de la réutilisation des données ouvertes.
- Organiser des formations sur les meilleures pratiques en matière de gestion des données et sur la manière de maximiser l'impact des informations disponibles.
- Partager des études de cas et des exemples de réussite pour illustrer l'impact potentiel des données ouvertes que ce soit économique, social ou politique.
- Organiser des sessions de formation pour les utilisateurs potentiels sur la manière d'accéder et de comprendre les données ouvertes.
- Promouvoir l'open data auprès des utilisateurs potentiels, notamment en organisant des événements et en publant des ressources éducatives.

- **Encourager la réutilisation et l'engagement des parties prenantes**

- Impliquer les utilisateurs potentiels des données ouvertes dans le processus de collecte et de publication des données. Ils peuvent fournir des informations précieuses sur les types de données nécessaires, ainsi que contribuer à la vérification et à l'enrichissement des données existantes.
- Impliquer la communauté dans la définition des priorités en matière de données ouvertes dans les différents secteurs (santé, éducation, inclusion sociale, investissement, environnement...), pour comprendre leurs besoins et garantir que les données répondent à ces besoins.
- Encourager et faciliter les demandes des données ouvertes à travers tous les canaux dont la plateforme open data nationale.
- Encourager les collaborations et les partenariats avec des différentes parties prenantes (les institutions de recherche, les gouvernements, les startups...) pour identifier les besoins en données et pour co-créer des projets utilisant les données ouvertes. Cela peut favoriser l'innovation et la création de nouvelles applications et services basés sur les données.
- Mettre en place des incitations, comme des concours, des hack tons, des prix, des subventions de recherche pour encourager la création d'applications et de services basés sur les données ouvertes.
- Solliciter activement les commentaires des utilisateurs finaux et ajustez les ensembles de données en fonction de leurs retours.
- Fournir des outils et des ressources pour faciliter l'analyse et la visualisation des données. Cela permettra aux utilisateurs de tirer

pleinement parti des données et de les transformer en informations exploitable.

- Communiquer de façon continu sur les données ouvertes nouvellement publiées.
- **Stimuler la publication des données relatives au genre et aux populations vulnérables**
  - Collecter des données ventilées par sexe et par caractéristiques multiples qui prend en compte les populations vulnérables pour faciliter l'accès et l'utilisation de ces données pour créer un vrai changement.
  - Améliorer l'accès aux portails open data pour les personnes qui ont des difficultés d'accès à cause d'un handicap, populations illettrées ou tous autres obstacles (économique, technique, social...)
  - Intégrer des mots clefs dans la recherche des données qui sont liés à ces populations vulnérables (femmes, jeunes ...)
  - Donner la priorité à la publication de données ventilées par sexe
  - Adopter une politique d'ouverture par défaut (open by default) des données sur le genre (violence contre les femmes...)
- **Encourager le data journalisme**
  - Encourager le développement et l'utilisation d'outils spécialisés qui simplifient l'analyse des données ouvertes et rendre ces outils accessibles aux journalistes, même s'ils ne sont pas des experts en statistiques ou en science des données.
  - Organiser des formations des journalistes spécialisés dans l'open data.
  - Encourager Les demandes de données présentées par les journalistes en format open data
  - Mettre en place des prix ou des reconnaissances spéciales pour les journalistes qui excellent dans l'utilisation de l'open data pour produire des reportages de qualité. Cela peut stimuler la compétition et l'adoption de bonnes pratiques.
  - Encourager l'échange direct entre les journalistes spécialisées en data journalisme et les entités publiques.
  - Mettre en avant des exemples de réussite de projets de data journalisme basés sur l'open data. Ces cas concrets peuvent inspirer d'autres journalistes à explorer cette approche.

En mettant en œuvre ces pratiques, on peut contribuer à créer un écosystème de données ouvertes plus dynamique et propice à la réutilisation à grande échelle.

L'amélioration de la réutilisation des données ouvertes peut contribuer à promouvoir l'innovation, à soutenir la recherche, à améliorer la prestation des services et à renforcer la transparence et promouvoir l'investissement et la création d'emploi.